

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

Le développement industriel de l'Australie contemporaine

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 390-394

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55_390_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AUSTRALIE CONTEMPORAINE

Malgré l'abondance des matières premières, le développement de l'industrie en Australie est un fait tout contemporain et cela tient à plusieurs causes. D'abord la découverte des mines d'or avait attiré sans doute un *rush* d'immigrants, mais détournait la population de tout travail industriel proprement dit; ensuite, les colonies, sans lien fédéral, pouvaient frapper de droits leurs produits réciproques et cela donnait forcément à l'industrie naissante un caractère plus local en particulier. Mais la crise intense qui sévit sur les mines d'or il y a une quarantaine d'années et qui dura presque jusqu'à la fin du dernier siècle, rejeta alors vers l'industrie beaucoup de gens qui, avant de s'établir en Australie, avaient eux-mêmes été occupés dans les manufactures anglaises. Ensuite et surtout la fédération récente des colonies dans le Commonwealth de 1900 provoqua une politique commune au point de vue économique. Les barrières douanières intercoloniales furent supprimées et un régime protecteur bientôt inauguré à l'égard de l'étranger, Grande-Bretagne comprise (*Customs tariff* de 1906, 1908, 1911). La Constitution fédérale facilita aussi la statistique industrielle, jusque là très diversement effectuée par les colonies particulières, mais ce n'est que depuis quelques années que la conférence des statisticiens, tenue en 1906 à Melbourne, a fait adopter une nomenclature unique pour l'établissement de la statistique industrielle du Commonwealth. Toutes les opérations qui la concernent viennent d'être placées (1912) sous l'autorité d'une commission (*Interstate Commission*) dépendant exclusivement du gouvernement fédéral. A cette commission sont accordés les plus grands pouvoirs, si nous en croyons la définition donnée par l'attorney général, l'honorable M. M. Hughes. Elle doit être à la fois une commission permanente d'enquête (*Standing Commission of Inquiry*) sur l'état du travail et des travailleurs en Australie; un office fédéral de commerce (*Board of Trade*); un office de renseignements par le Gouvernement et le Parlement (*Board of Advice*); une haute juridiction commerciale (*Commerce Court*), investie du droit de poursuivre les infractions aux lois regardant le commerce et l'industrie dans le Commonwealth. Cette commission se compose simplement de trois membres, dont un choisi parmi les meilleurs juristes, sera nommé par le gouverneur général de la colonie. Désormais, la statistique du travail est pourvue en Australie d'un organe permanent et ses données ont une base rationnelle. Cependant, si imparfaite qu'aient été auparavant les statistiques industrielles australiennes, nous les utiliserons quelque peu au début de cette étude; mais nous n'insisterons que sur la période contemporaine.

I

Nombre des industries. — Population industrielle. — Salaires.

1. *Les industries.* — Il y a plus de cinquante ans, le total des établissements industriels s'élevait au nombre de 1.130, exclusivement situés dans la Nouvelle-Galles du Sud et Victoria. Il n'est pas question ici des industries extractives, bien entendu, mais seulement de l'industrie proprement dite, celle qui travaille les matières premières (*Manufacturing industrie*). En 1881, le total des établissements industriels était de 6.800 et en 1901, il dépassait 11.000. Il est aujourd'hui de près de 14.500, ainsi répartis :

TABLEAU.

Nouvelle-Galles du Sud	5.039
Victoria	5.126
Queensland	1.657
Australie Méridionale	1.314
Australie Occidentale	710
Tasmanie	609
Total pour le Commonwealth	<u>14.455</u>

Plus des deux tiers des manufactures se trouvent ainsi compris dans les deux premières colonies qui renferment aussi les deux tiers de la population totale de l'Australie. Pour le seul quinquennium 1907-1911, période sur laquelle nous avons des données plus précises, le total des manufactures s'est accru de près de 2.000 unités, dont 1 200 reviennent à la Nouvelle-Galles du Sud et à Victoria (600 chacune), 300 au Queensland, 230 à l'Australie méridionale, 70 à l'Australie occidentale et une centaine à la Tasmanie. Les différentes industries sont rangées par la Statistique australienne en dix-neuf classes. Mais dix d'entre elles renferment à elles seules 75 % des établissements industriels; on y trouve les textiles (3.093 unités), les industries alimentaires (2.310), la fabrication des machines et outils (1.697), l'industrie du bois (1.625), celle des véhicules, cycles, etc. (1.208) et l'imprimerie (1.144). De 1907 à 1911, le progrès a été surtout très sensible dans l'industrie du vêtement et des bois; en effet, sur les 1.900 établissements comptés en plus en 1911, plus de 800 appartiennent à ces deux classes. Dans toutes les classes, la majorité appartient à la Nouvelle-Galles et à Victoria, la première l'emportant pour les industries alimentaires et surtout celles du bois, l'autre pour la métallurgie et surtout les textiles. Les industries le moins inégalement répandues dans les autres colonies sont, avec les industries alimentaires, celles des machines agricoles, du bois et du vêtement.

Dans l'ensemble des 14.455 manufactures, les deux tiers emploient des moteurs mécaniques, qui déploient une force totale de 343.000 H-P, dont plus des deux cinquièmes (43 %) appartiennent à la Nouvelle-Galles et 23 % à l'État de Victoria. Nous venons de dire que ces deux pays possèdent le même nombre d'établissement industriels, mais ceux de la Nouvelle-Galles exigent une beaucoup plus grande force.

Le progrès industriel peut aussi se mesurer d'après la consommation de la houille et la valeur du capital représenté par les manufactures. De 1907 à 1911, la consommation de la houille s'est élevée de 6 à 7 millions et demi de tonnes. La production de l'Australie étant de 10 millions et demi, le reste est exporté notamment vers l'Amérique du Sud, les Philippines et les Indes néerlandaises.

Le capital employé dans les établissements industriels était de 1 milliard 600 millions de francs, se répartissant presque également entre le sol et les bâtiments d'une part et d'autre part, le matériel et les machines. Sur ce capital, la plus grande partie revient à la Nouvelle-Galles (650 millions) et à Victoria (456 millions). L'industrie alimentaire est celle qui détient le plus de capitaux, soit 400 millions; viennent ensuite l'industrie métallurgique avec 225 millions, les industries du gaz et électricité avec 225 millions, les textiles et vêtements avec 150 millions, etc.

2. Population industrielle. — Il y a une vingtaine d'années, le total des personnes employées dans l'industrie n'était pas estimé au delà de 115.000; il était, en 1901, de 198.000 et en 1911, de 312.000. Dans ce chiffre ne sont pas compris, naturellement, les 95.000 habitants travaillant aux différentes mines. De 1907 à 1911, l'accroissement de la population industrielle a été de 63.000 unités ou de 25 %. La Nouvelle-Galles et Victoria possèdent la très grande majorité de cette population : 109.000 et 112.000 et entrent pour la même proportion dans sa répartition entre les différentes colonies, soit respectivement 34,8 et 35,9 %. Cette proportion est beaucoup moins accusée pour les autres États : 11,9 % dans le Queensland, 8,9 dans l'Australie méridionale, 5 % dans l'Australie occidentale et 3,3 % dans la Tasmanie. Mais si nous considérons le nombre des « employés » par rapport à la population totale de chaque colonie, la disproportion entre elles est beaucoup moindre. L'État de Victoria tient la tête avec une proportion de 85 sur 1.000 habitants; le second rang appartient cette fois à l'Australie méridionale avec 68, et est suivi de près par la Nouvelle-Galles (65) et le Queensland (60); enfin l'Australie occidentale et la Tasmanie ont encore une proportion relativement forte avec 55 et 54 %.

Les industries qui l'emportent pour le nombre des établissements ont, bien entendu, la même prédominance pour celui des « employés » : ce sont les textiles avec 83.000, l'industrie des métaux avec 60.000, les industries alimentaires, avec 45.000, etc. soit un taux respectif de 26,6, 19,6 et 15 % de la population industrielle totale. Sur les 63.000 « employés » recensés en plus de 1907 à 1911, près de 29.000 reviennent aux textiles et à la métallurgie.

Sous le rapport du nombre des *employés*, les établissements se répartissent ainsi :

Établissements ayant moins de 4 employés.	2.033
— — 4 employés.	1.533
— — de 5 à 10 employés	5.207
— — de 10 à 20 employés.	2.589
— — de 21 à 50 employés.	1.890
— — de 51 à 60 employés.	677
— — plus de 100	526
Total.	14.455

Sans doute, les petits et moyens établissements dominent, mais les grands (ceux qui comptent plus de 100 employés) occupent près de 120.000 personnes, soit plus du tiers de la population industrielle de l'Australie et dans tous les États, la population de ces manufactures est la plus nombreuse.

Il est important de dire un mot de la répartition des sexes dans l'industrie. Remarquons d'abord que dans peu d'États la législation n'a protégé autant qu'en Australie les travailleurs des deux sexes. Une série d'*Acts* détermine, le temps de travail pour chaque sexe et suivant l'âge. La durée du travail pour les hommes varie de 52 à 56 heures par semaine selon les États, sans qu'il puisse y avoir plus de 3 heures supplémentaires par jour et que le total des jours d'*Overtime* puisse dépasser 24 jours par an, terme minimum (Australie occidentale) ou 40, terme maximum (Queensland, Australie du Sud et Tasmanie). Pour les femmes et les enfants de moins de 16 ans, la somme de travail par semaine est de 48 heures dans tous les États, sans que l'*Overtime* puisse dépasser 3 heures par jour et, au total, de 10 jours (Victoria) à 4¹ jours (Queensland) par an. La législation a fixé aussi un certain nombre d'industries où il est interdit d'employer les femmes et les enfants au-dessous de 15 ans. L'âge d'admission au travail est de 15 ans pour les femmes ; pour les hommes, il est de 14 ans sauf dans l'Australie occidentale où il s'abaisse à 13.

Dans l'ensemble de la population industrielle (près de 312.000 unités), les femmes sont au nombre de près de 82.000, soit plus du quart (26,2 %). De 1907 à 1911, elles ont augmenté de 18.000 unités, tandis que la population masculine s'accroissait de 46.000, soit une proportion respective de 28 et 25 %. C'est dans les États de la Nouvelle-Galles et de Victoria qui se rencontre évidemment le plus grand nombre d'*employés* des deux sexes, mais, tandis que la première de ces colonies a la majorité des hommes, celle des femmes se trouve dans l'État de Victoria. Cela s'explique sans doute par le plus grand développement de l'industrie du vêtement que nous avons, en effet, constaté plus haut dans cette colonie. Dans chaque État, du reste, la population industrielle féminine est en accroissement et cela non seulement de façon absolue, mais aussi par rapport au total de la population du sexe dans chaque État. Mais, il y a une différence notable entre les deux sexes si on examine le rapport de leur population industrielle au total respectif de l'un et l'autre sexe (v. le tableau ci-dessous).

Proportion par 1.000 habitants de chaque sexe des hommes et des femmes employés dans l'industrie

Etats	Hommes	Femmes
Nouvelle-Galles du Sud	94,7	33,4
Victoria	111,8	57,9
Queensland	89,2	26,2
Australie du Sud.	108,4	26,0
Australie Occidentale	80,5	21,1
Tasmanie.	90,0	16,7
Le Commonwealth	98,6	37,9

Tandis que pour les hommes, leur proportion oscille seulement de 80,5 (Australie occidentale) à 111,8 pour 1.000 habitants (Victoria), l'écart pour les femmes est de 16,7 (Tasmanie) à 57,9 (Victoria). Cette colonie compte 52 femmes pour 100 hommes employés dans l'industrie, tandis que cette proportion n'est que de 32 dans la Nouvelle-Galles et de 35,5 dans l'ensemble du Commonwealth. C'est dans le vêtement que se rencontre la très grande majorité de la population féminine, 62.000 sur 82.000, près de 76 %. Sur ce total, la seule colonie de Victoria en renferme près de 30.000.

Le nombre des enfants occupés dans l'industrie est de près de 14.000 soit 4,47 % de la population industrielle. Sous ce rapport, le Queensland et l'Australie du Sud ont la plus forte proportion, 5,37 et 5,57 respectivement, tandis qu'elle s'abaisse à 4,36 dans la Nouvelle-Galles et à 4,07 à Victoria. Ce qui est intéressant de noter, c'est qu'il n'y a, parmi les enfants, la même disproportion des sexes que pour la population adulte. Tandis, en effet, que les femmes dans la population industrielle adulte ne représentent que 26 %, cette proportion est de près de 43 % pour le total des enfants. Cela tient évidemment à ce fait qu'une fois mariées, des jeunes filles plus ou moins nombreuses, abandonnent le travail de l'atelier.

3. *Les salaires.* — Le montant global des salaires payés aux *employés* a été, en 1911, de 688 millions de francs, la majeure partie revenant à l'industrie métallurgique (175 millions). Dans la Nouvelle-Galles, le total des salaires est de 250 millions et de 223 à Victoria. Par exemple, le salaire moyen global, qui était de 1.933 francs en 1907, était, en 1911, de 2.300. Le taux le plus élevé est celui de l'Australie occidentale où le progrès de la colonisation rend, en effet, la main-d'œuvre plus chère ; il est de 3.246 francs : il est ensuite de 2.500 dans l'Australie méridionale, de 2.200 dans la Nouvelle-Galles, de 2.178 dans le Queensland, de 2 110 et 2.087 dans la Tasmanie et Victoria, respectivement. Le taux inférieur de cet État a évidemment pour cause l'infériorité des salaires féminins qui y sont nombreux, nous le savons.

Et, en effet, il y a une différence sensible entre le salaire masculin et féminin. Dans les États de la Nouvelle-Galles et de Victoria qui renferment la majeure partie des *employés* des deux sexes, les femmes, qui constituent 30 % de la population industrielle, ne reçoivent que 14,1 % des salaires.

Dans ces deux États, le salaire moyen annuel des hommes est de 2.855 et 2.665 francs, celui des femmes est de 1.078 à 1.028 francs respectivement. C'est dans la Tasmanie que nous trouvons les plus bas salaires moyens : 2.330 francs pour les hommes et 873 francs pour les femmes.

II

De quelques industries en particulier

1. *Scieries.* — Cette industrie est une des plus importantes de l'Australie ; elle comprend près de 1.500 établissements et occupe près de 27.000 personnes. Sa production, abstraction faite de la matière première, a une valeur de 108 millions de francs. Quoique l'Australie soit assez peu riche en forêts (elles n'y couvrent que 5,3 % du sol au lieu de 17,6 % en France), l'administration y a fait une réserve pour les bois de construction (*timber*), de 27.500.000 (11 millions d'hectares). La surface ainsi réservée est infime dans l'Australie méridionale et très faible encore dans le Queensland (0,87 %) ; elle est plus grande dans la Nouvelle-Galles (3,72), dans la Tasmanie (5,95) et Victoria (7,40) ; mais elle n'est relativement considérable que dans l'Australie occidentale (17,85 %). Aussi, bien que la Nouvelle-Galles et Victoria aient, dans les scieries, un total d'employés plus élevé que l'Australie occidentale, celle-ci l'emporte proportionnellement, car sur le total de sa population industrielle, elle en compte 27 % occupés dans les scieries, tandis que ce taux n'est que de 7,2 et 5,1 % dans la Nouvelle-Galles et Victoria.

2. *Beurre, fromage et lait condensé.* — La très grande majorité des établissements (462 sur 540), se trouve dans la Nouvelle-Galles, Victoria et Queensland. Ils occupent 3.741 employés. La production du beurre est estimée à 215 millions.

3. *Viandes frigorifiées.* — Cette industrie possède la moitié de ses établissements (96 sur 197) dans la Nouvelle-Galles et occupe plus de 6.100 personnes. La très grande majorité des bêtes traitées sont des moutons (91 %).

4. *Conserve de fruits et confiserie.* — C'est une des industries qui se développent le plus. Elle occupe aujourd'hui 7.860 personnes, surtout dans la Nouvelle-Galles et Victoria.

5. *Raffineries.* — Dans deux États seulement de l'Australie, la Nouvelle-Galles et surtout le Queensland, le climat favorise la culture de la canne à sucre : dans le premier de ces États, l'étendue du sol ainsi exploitée a progressé constamment de 1870 à 1896, (de 1.632 à 13.170 hectares) ; mais depuis, elle s'est beaucoup réduite et ne couvre plus que 5.562 hectares (en 1912). Dans le Queensland, il y a eu progrès constant jusqu'à 1907, date à partir de laquelle la culture demeure stationnaire : son étendue est aujourd'hui de 52.150 hectares. Pour favoriser la culture de la canne à sucre, surtout son travail par les blancs et par conséquent restreindre l'immigration jaune, le Parlement fédéral a eu recours à des mesures de protection. Une série d'Acts de 1902 à 1912 ont fait des avantages (*Sugar Bounties*) aux manufactures n'employant que des blancs. Le total de ces primes était, en 1912, de plus de 13 millions. Le résultat ne s'est pas fait attendre : en 1903, la travail « blanc » produisait 57.000 tonnes de sucre et le « jaune » 107.000 ou 35 et 65 % du total ; en 1912, la production respective est de 176 000 et 11.000 ou de 95 et 5 %. Le total des Sugar-mills est de 53 dont 4 seulement dans la Nouvelle-Galles. Celle-ci où le nombre des ouvriers a diminué des trois quarts depuis 1891, n'en occupe plus que 470 sur les 4.760 de l'Australie. Tout le reste appartient au Queensland, dont la production sucrière (174.000 tonnes) équivaut aux neuf dixièmes du total.

6. *Industrie du fer, machines et fonderies.* — C'est une des plus importantes industries du Commonwealth : elle occupe 22.500 personnes, dont plus de 16.000 à peu près également partagées entre la Nouvelle-Galles et Victoria. De cette population industrielle, c'est la Tasmanie qui a la moindre part (422 personnes).

7. *Chemins de fer et tramways* (ateliers de construction). — Ces établissements, qui la plupart appartiennent à l'État, occupent près de 17.500 personnes dont 7.250 dans la Nouvelle-Galles, 4.130 dans Victoria et seulement 320 dans la Tasmanie. On peut rattacher à cette industrie les fabriques de véhicules divers avec plus de 8.000 employés.

8. *Machines agricoles.* — Le total de ces établissements est de 155 dont le plus grand nombre se trouve dans l'Australie méridionale (63 avec 1.616 employés) et à Victoria (59 avec 2.117 employés). Le total de la population intéressée est de plus de 5.100.

9. *Filature de laine.* — Elles ne sont qu'au nombre de 32, mais avec 3.200 employés, dont la moitié à Victoria.

P. M.

*
* *